

Sur les jésuites envoyés dans l'apostolat intellectuel

A TOUTE LA COMPAGNIE

Bien chers frères,

L'engagement de la Compagnie de Jésus dans l'apostolat intellectuel s'inscrit dans une longue tradition qui relève de notre identité religieuse. Nous savons que les premiers compagnons se sont rencontrés à Paris alors qu'ils étudiaient pour devenir maîtres ès arts. Nous nous rappelons la participation des premiers jésuites (Diego Laínez, Alfonso Salmerón et Claude Jay) au Concile de Trente en tant que théologiens experts. Nous gardons en mémoire les contributions de nombreux jésuites pour la création et le développement du *Collegio Romano*, institution qui, au XVII^{ème} siècle, devint un centre reconnu pour les études scientifiques. Jusqu'à aujourd'hui, bien d'autres jésuites ont joué un rôle important pour le dialogue entre science et foi et, de façon plus globale, entre foi et raison. Cette tradition est une des «préférences» de la Compagnie. Cependant, en raison des transformations qui, continuellement, affectent le contexte dans lequel se déroule cet important travail, un renouvellement de nos efforts est nécessaire.

Le développement de nombreuses sciences et technologies (par exemple dans les domaines de la biologie et de la physique), la conscience de vivre dans un monde aux ressources naturelles limitées ainsi que l'évolution des modes de communication avec autrui (société de l'information) font émerger de nombreuses questions nouvelles. Pour les affronter, une attitude d'ouverture à la réflexion intellectuelle est requise dans tous les domaines de la mission: que nous travaillions dans les universités, les revues, les centres sociaux, les maisons de retraite ou les laboratoires de recherche, que nous soyons envoyés dans la pastorale des jeunes, la vie paroissiale ou les mouvements ecclésiaux... partout, la manière jésuite de vivre un engagement apostolique inclut la réflexion sur l'environnement social, économique et politique et sur les questions anthropologiques de notre époque. La dimension intellectuelle fait partie de tous nos ministères (cf. CG 34, d. 16). Pour cette raison, nous devons être prêts à entrer dans cette expérience dès le début de notre formation.

Pendant les mois de novembre et de décembre 2013, deux groupes de jésuites et de laïcs, travaillant de façon spécifique dans l'apostolat intellectuel,

se sont réunis à Rome pour partager leur expérience apostolique ¹ et j'ai eu la joie d'être témoin de leurs échanges. Je les remercie pour leur contribution au discernement de la mission de la Compagnie.

Par cette lettre, j'invite aujourd'hui tous les jésuites à un renouvellement de l'apostolat intellectuel, notamment dans le domaine de la recherche.

1. Un apostolat au service de la mission de l'Église

L'apostolat intellectuel nous aide à découvrir Dieu présent et agissant dans la profondeur du réel et à partager cette découverte. Nous désirons être ouverts à la présence divine qui, aujourd'hui aussi, œuvre dans nos sociétés et cultures, de même que dans le cœur de chaque être humain (cf. Ex. Sp. 235-236). L'apostolat intellectuel contribue à la mission de la Compagnie au service d'une foi qui promeut la justice, qui est présente aux frontières inhérentes à notre condition humaine, et qui multiplie les efforts destinés à promouvoir des relations de réconciliation (cf. CG 35, d. 3, n° 12-80). Cette ouverture nous conduira à être créatifs face aux défis de notre monde, offrant ainsi une contribution spécifique au développement des sciences. En tant que véritables ouvriers apostoliques, les jésuites seront souvent amenés à proposer, de façon raisonnée et responsable, une approche critique des valeurs sous-jacentes à certains projets qui sont en cours aujourd'hui (par exemple dans le domaine de l'économie ou de la bioéthique). De même, il peut arriver que leur engagement dans les réalités du monde les amène à prendre une part active dans des initiatives partagées avec d'autres pour promouvoir la dignité humaine aujourd'hui.

L'apostolat intellectuel construit un pont permettant le dialogue entre l'Évangile et les cultures, les sciences et les traditions religieuses, et il le fait à travers leur langage. Dans un monde où le lien entre foi et culture est contesté, où – également – le lien entre foi et raison est remis en question, la nécessité d'une profondeur intellectuelle dans la vie apostolique relève de l'urgence. En collaboration avec d'autres, la Compagnie de Jésus tente de répondre à cet appel, avec détermination et humilité, et participe ainsi à la mission de l'Église.

¹ Ont apporté leur contribution à ces réunions : Vivien Amonkar (Inde), Xavier Arockiasamy sj (MDU), Matthew Carnes sj (CFN), Eric Charmetant sj (GAL), Francis Clooney sj (NYK), Jose Mario Francisco (PHI), Thomas Hidya Tjaya sj (IDO), Job Kozhamthadam sj (DEL), Ludovic Lado sj (AOC), Bernard Muhigirwa sj (ACE), Inácio Neutzling sj (BRM), Yanuar Nugroho (Indonésie), Arturo Reynoso sj (MEX), Enrique Sanz sj (CAS), Josef Schuster sj (GER), Nicolas Standaert sj (CHN) et Gerlinde Verbist (Belgique).

Il nous faut encourager les initiatives qui peuvent être prises dans nos universités, facultés, centres culturels et revues, pour renforcer ces liens. Avec détermination, nous créerons des occasions de véritables rencontres où la réflexion académique et la vie concrète des personnes sont en jeu. En ce sens, l'apostolat intellectuel sera un véritable service rendu à la mission de l'Eglise dans notre monde. Nous savons que de graves tensions et malentendus peuvent survenir dans ce cheminement. Nous ne serons pas en mesure d'éviter les problèmes, mais nous essaierons de les vivre dans l'esprit du «*sentire cum Ecclesia*» auquel nous invite la tradition ignatienne. Notre mission nous appelle à «aller aux frontières» avec rigueur et discernement.

Ainsi l'apostolat intellectuel des jésuites doit-il offrir tout à la fois un service à la science et à la mission de la Compagnie dans l'Eglise. De ce service simultané procède sa fécondité.

2. Diverses modalités dans l'apostolat intellectuel

Même si nous ne devons pas oublier que la dimension intellectuelle est présente dans tous nos ministères, il est possible de distinguer différentes façons de vivre dans la Compagnie l'apostolat intellectuel à proprement parler :

- a- Certains jésuites reçoivent une mission qui les invite à rejoindre une communauté scientifique (sciences physiques, sociales et humaines) ou à développer une recherche fondamentale en philosophie ou en théologie. Leur mission peut être qualifiée de «ministère de la recherche» et prend forme dans l'étude, l'appartenance à une communauté mondiale de chercheurs, la publication dans des revues spécialisées, etc.
- b- D'autres jésuites œuvrent dans l'enseignement supérieur. Comme professeurs d'université (qu'elle dépende ou non de la Compagnie), ils prennent part - pleinement - à la vie de leurs instituts ou facultés. Ces jésuites contribuent au «ministère de l'éducation» et sont aussi, ou devraient être, engagés dans le «ministère de la recherche».
- c- Certains, qui peuvent être membres de l'un ou l'autre des deux premiers groupes susmentionnés, participent à l'un des aspects de la formation dans la Compagnie : les parcours philosophiques et théologiques proposés aux scolastiques et aux frères. Souvent, ces jésuites qui œuvrent dans le «ministère de la formation» sont aussi impliqués dans des parcours proposés à des séminaristes, des religieuses et des laïcs.

- d- D'autres jésuites accompagnent des responsables (dans les domaines social, économique, politique, médical...). Ils se sont préparés pendant des années afin de connaître les références culturelles des personnes évoluant dans ces champs et de pouvoir ainsi développer, pour eux et avec eux, un «ministère de discernement dans le monde» qui prend forme par exemple dans des mouvements, des revues culturelles, des centres culturels et sociaux.

3. L'attitude spirituelle nécessaire à l'apostolat intellectuel

La profondeur intellectuelle à laquelle nous sommes appelés se fonde sur une attitude spirituelle. Quelle que soit la forme dans laquelle les jésuites vivent leur engagement intellectuel, une attitude de fond est requise, faite d'humilité, d'abnégation et de patience. La réflexion intellectuelle demande un long cheminement. Ce parcours de recherche et de réflexion requiert d'être prêt à vivre une certaine solitude, mais aussi d'être ouvert aux échanges et à la collaboration avec autrui.

L'engagement intellectuel des jésuites doit être exempt de tout désir de promotion personnelle et d'esprit de compétition ou de concurrence, car il est animé par le désir de servir. En particulier, les études de doctorat ne sont pas faites pour offrir à un jésuite une image gratifiante de lui-même. Dans le domaine intellectuel également, chaque jésuite est appelé à recevoir sa mission comme le fruit d'un discernement vécu avec ses supérieurs. Quant aux supérieurs, ils doivent être conscients de la responsabilité qui est la leur lorsqu'ils sont impliqués dans le discernement de la mission d'un jésuite dans l'apostolat intellectuel. La définition de priorités apostoliques permet de dialoguer avec un jésuite qui pourrait être appelé à entrer dans ce domaine et à l'y envoyer de manière claire.

L'insertion de ces jésuites dans des institutions de la Compagnie œuvrant dans ce domaine (universités, maisons de formation, revues...) pourra être d'une grande aide. Dans ces œuvres ils trouveront des groupes de travail et des possibilités de réfléchir sur les questions fondamentales de notre temps. Il est opportun de vivre cette expérience intellectuelle dans un esprit de collaboration et de dialogue, tant dans la Compagnie qu'en collaboration avec des personnes différentes (y compris des hommes et des femmes issus d'autres traditions religieuses ou sans particulière référence religieuse).

4. Renforcer le «ministère de la recherche»

Je souhaite cependant insister sur une forme particulière de l'apostolat intellectuel: le «ministère de la recherche» décrit ci-dessus. Je tiens tout d'abord à remercier tous les jésuites qui sont déjà engagés dans la recherche philosophique, théologique et scientifique. Parfois leur travail se déroule dans le silence et la discrétion ; parfois leur travail sort de l'ombre et devient public. Leur persévérance et leur désir de prendre part, par le biais de la recherche, à la mission de la Compagnie sont de grande importance. J'en suis conscient et je tiens à leur exprimer gratitude et encouragement. Pour rendre actuelle la tradition de la Compagnie dans le «ministère de la recherche», comment faut-il choisir aujourd'hui les thèmes autour desquels se développera ce ministère? Comment faut-il planifier ce ministère ? Qui doit-on envoyer à ce ministère? Comme doit être vécu ce ministère ?

4.1 Thèmes pour le «ministère de la recherche»

Aucun domaine ne peut être exclu *a priori* du « ministère de la recherche »: philosophie et théologie, mais aussi sciences de la vie, sciences humaines et sociales, physique, etc. Cependant, nos sociétés sont confrontées à des défis radicaux: «que veut dire aujourd'hui "être humain"?", «comment vivre aujourd'hui la différence des références religieuses, spirituelles et confessionnelles, dans des cultures souvent marquées par la sécularisation, le sécularisme et le fondamentalisme? », «comment les peuples de la terre se préparent-ils à vivre ensemble dans la justice et le respect de l'autre?», «comment vivre sur une planète dont les richesses naturelles sont limitées?». Bon nombre de ces défis ont déjà été identifiés par les Conférences des Supérieurs Majeurs lorsqu'elles ont défini leurs «frontières» pour la mission.

4.2 Planification du «ministère de la recherche»

Le «ministère de la recherche» doit apparaître dans la planification apostolique mise en place au niveau de la Province ou de la Région, et aussi - compte tenu du niveau où se présentent les défis - au sein des Conférences. Le discernement dans lequel les Supérieurs Majeurs doivent entrer pour promouvoir le «ministère de la recherche» a une dimension interprovinciale qui concerne les Conférences des Supérieurs Majeurs. Les «frontières» identifiées par les Conférences permettent déjà de définir certains domaines dans lequel ce «ministère de la recherche» peut se développer au niveau interprovincial. Le fait de dégager des priorités dans la planification sera d'une grande aide au moment d'arrêter les thèmes vers lesquels diriger les candidats susceptibles d'être envoyés dans le «ministère de la recherche».

4.3 Candidats

Après un discernement vécu par chaque Supérieur Majeur en lien avec les autres Supérieurs Majeurs (au niveau des Conférences, par exemple), il faudra choisir comment orienter, soutenir et envoyer vers le monde de la recherche les jésuites qui, en raison de leur compétence scientifique, de leur goût pour une telle aventure mais aussi - et de façon éminente - de leur disposition intérieure à vivre l'attitude spirituelle correspondante, sont aptes à se préparer au type d'engagement intellectuel qu'est le «ministère de la recherche». Je demande donc aux Supérieurs Majeurs de porter une attention particulière à ce point, qui déborde souvent l'horizon immédiat de leur Province ou Région respective.

Je demande aux Supérieurs Majeurs de discuter ces points avec leurs Consultes. J'espère que, dans toutes les Provinces et les Régions, un dialogue entre les jésuites et leurs supérieurs pourra se développer pour le bien du «ministère de la recherche» que l'Eglise attend de notre part.

4.4 Conditions de la recherche

Les jésuites envoyés dans le «ministère de la recherche» doivent disposer du temps nécessaire pour approfondir une aventure qui ne peut pas porter ses fruits immédiatement. Afin de ne pas perdre l'investissement réalisé et leur permettre de poursuivre leurs recherches, il sera prudent de ne pas leur confier des charges administratives qui, aussi importantes soient-elles, pourraient les distraire de celles-là. Ils devront avoir la possibilité de persévérer dans leur travail, sans pour autant rester isolés. Il sera souhaitable qu'ils fassent partie d'institutions où ils pourront collaborer avec d'autres chercheurs avec lesquels ils travailleront conjointement à cet apostolat. Leur participation à de vivants réseaux, internes à la Compagnie mais aussi au-delà de la Compagnie, est une nécessité légitime. Dans ces réseaux, ils pourront offrir aux responsables publics des conseils et propositions en vue de l'avenir. Il faudra également leur offrir la possibilité de régulièrement rendre compte de leur travail à leur supérieur religieux. Dans cet apostolat, ils ne seront pas isolés, mais profondément insérés dans la dynamique apostolique de leur Région, Province et Conférence.

Grâce à l'important travail réalisé par les générations précédentes, nous disposons de nombreux instruments qui peuvent nous aider à entrer, sous des formes nouvelles, dans un apostolat intellectuel qui rende un véritable service à la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Dans le contexte actuel - où le nombre de jésuites diminue dans certaines parties du monde et croît

dans d'autres - nous devons poursuivre nos efforts dans ce domaine, en essayant de les adapter aux réalités d'aujourd'hui. Je suis reconnaissant à tous les jésuites qui, dans de nombreux pays, sont déjà engagés dans l'apostolat intellectuel avec ce souci de renouvellement. De manière spécifique, la Compagnie doit aussi promouvoir et protéger le «ministère de la recherche» afin de pouvoir offrir ce service de profondeur que l'Eglise attend de notre part; cela requiert une véritable détermination dans les choix apostoliques et leur planification.

Demandons au Seigneur qu'il nous aide tous dans ce travail de discernement et de créativité renouvelée, pour que nous devenions, de façon toujours plus résolue, serviteurs de sa mission dans le monde d'aujourd'hui. Que Notre Dame de la Strada nous accompagne sur cette voie !

Fraternellement vôtre dans le Christ,

ADOLFO NICOLÁS, S.I.
Supérieur Général

Rome, le 24 mai 2014

Notre Dame de la Strada

(Original : italien)